

La nouvelle charte graphique

Uniforme, flexible, protectrice : c'est ainsi que la charte graphique renforce l'identité de l'Église néo-apostolique à l'échelle mondiale.

Afin de protéger la marque figurative de l'emblème de l'Église et la marque verbale de l'Église néo-apostolique, l'Église néo-apostolique internationale (ÉNAI) a renforcé la protection de sa marque. En complément de ces exigences légales, la charte graphique existante a été révisée.

Le guide correspondant a été mis à la disposition des Églises territoriales au niveau mondial dans une version mise à jour en anglais, en allemand et en français. La version espagnole sera disponible prochainement.

Une charte graphique forte et cohérente renforce l'identité de l'Église néo-apostolique à travers le monde. C'est aussi un élément essentiel pour une communication réussie et crédible. Elle définit en outre clairement l'utilisation pratique du logo en termes de couleurs, de proportions et de variantes autorisées.

Pour que tout fonctionne sans accroc, le groupe de travail Communication Europe a élaboré un guide de charte graphique. D'une part, ce guide fournit une orientation claire et permet d'agir en toute confiance. D'autre part, une attention particulière a été accordée à la diversité des contextes culturels dans lesquels l'Église néo-apostolique est présente à travers le monde.

Le guide définit ainsi des principes de conception qui établissent un juste équilibre entre une identifiabilité reconnaissable à l'échelle mondiale et la liberté pour des adaptations locales et une mise en œuvre créative. Les éléments graphiques

centraux tels que le logo, la palette de couleurs, la typographie et l’iconographie en constituent la base.

Dans ce contexte, la bonne utilisation du logo est particulièrement importante. Elle garantit non seulement une présence uniforme, mais assure également la sécurité juridique nécessaire et protège la marque de l’Église à long terme.

25 mars 2026